



Formation Continue Professionnelle
Entraîneurs en Natation Synchronisée
Du vendredi 10 au dimanche 12 mars 2017

Volume horaire : 24 h

Lieu : Stade Nautique Maurice Thorez - 21 rue du Colonel Raynal MONTREUIL

Public visé : entraîneurs de natation synchronisée salariés ou bénévoles expérimentés et ayant en charge un groupe de nageuses inscrites dans les compétitions nationales.

Effectif : 12 stagiaires maximum

Pré requis : expérience d'entraîneur en charge d'un groupe de nageuses inscrites dans les compétitions nationales.

Objectifs de la formation :

- Analyse de la compétition
- Tendances observées aux Jeux Olympiques de Rio
- L'exécution en ballet
- L'acrobatie
- Figures imposées analyse internationale
- Préparation terminale : Comment préparer des routines de compétition
- Les différents types de fonctionnement de l'entraînement à l'international

Contenus de la formation :

- Apport de connaissances, intervention d'experts, partage de concepts sur l'entraînement de haut niveau, l'optimisation de la performance, la préparation physique à sec.

Moyens pédagogiques :

Documentations remises aux stagiaires, diaporama, cas pratiques, interactivité et échanges.

Evaluation des acquis de la formation :

Délivrance d'une attestation de suivi de formation. Pas d'évaluations spécifiques proposées.

Coût pédagogique :

- Pour les éducateurs salariés avec prise en charge OPCA : **500 € TTC**
- Pour les éducateurs bénévoles (joindre attestation de bénévolat du président(e) du club) ou ayant eu un refus de financement OPCA (joindre justificatif de refus): **350 € TTC**

Le coût pédagogique de la formation est réglé à l'INFAN par chèque à l'ordre de l'INFAN-FFN ou par virement bancaire, avant le début de la formation.

Domiciliation	CREDITCOOP PARIS NATATION
Code Banque	42559
Code Guichet	00008
N° Compte	41020028844
Clé RIB	86
IBAN	FR 76 4255 9000 0841 0200 2884 486
Code BIC	CCOPFRPPXXX

Pour les entraîneurs salariés, possibilité de prise en charge par un organisme collecteur (OPCA) dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Pour toutes demandes de prise en charge OPCA, veuillez trouver ci-dessous les informations à communiquer :

INFAN de la FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

N° de déclaration organisme de Formation INFAN FFN : 11 75 34540 75

✉ Tour Essor, 14 rue Scandicci, 93508 PANTIN Cedex

☎ 01 41 83 87 70 - 📠 01 41 83 87 69

🌐 www.ffnatation.fr Mail : ffn@ffnatation.fr

TVA INTRA COMMUNAUTAIRE SIRET 775 695 802 00055 - APE 9312 Z

Frais annexes :

Seuls les frais de billetterie et de restauration du midi sont pris en charge par la FFN. Les frais d'hébergement, déplacement et restauration du soir sont à la charge des stagiaires (possibilité de prise en charge par l'OPCA dans le cadre de la demande de financement).

Informations complémentaires et contact INFAN :

Catherine ARRIBE, Responsable Administrative et Pédagogique de l'INFAN : 01 41 83 87 64 – catherine.arribes@ffnatation.fr

Formation Continue Professionnelle Entraîneurs Natation

Fiche d'inscription à renvoyer par email à Catherine ARRIBE :
catherine.aribe@ffnatation.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Vendredi 17 février 2017

Nom et prénom : _____

Mail : _____

Tél : _____

Club : _____

Adresse du club : _____

Financement prévu pour la formation :

Fonds personnels OPCA Employeur Pôle Emploi

Autre (à préciser) _____

Dates de la formation : Du vendredi 10 mars au dimanche 12 mars 2017

Lieu de la formation : Centre Nautique M. Thorez – 21 rue du Colonel Raynal – 93 100 Montreuil

Modalités pédagogiques : 24h de formation alternant des cours théoriques, des cours pratiques avec de l'observation de séances d'entraînements et des échanges avec les encadrants.

Coût pédagogique de la formation :

- Pour les éducateurs salariés avec prise en charge OPCA : **500 € TTC**
- Pour les éducateurs bénévoles (joindre attestation de bénévolat du président(e) du club) ou ayant eu un refus de financement OPCA (joindre justificatif de refus): **350 € TTC**

Le coût pédagogique de la formation est réglé à l'INFAN par chèque à l'ordre de l'INFAN-FFN ou par virement bancaire, avant le début de la formation.

Contactez l'INFAN pour toute demande d'informations concernant la prise en charge financière.

Frais annexes : les frais de billetterie et restauration du midi sont pris en charge par l'INFAN.